

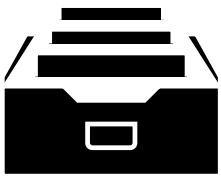
Culture & Patrimoine

Afin de façonner l'avenir culturel de notre territoire et de favoriser la créativité, l'expression artistique et l'accès de tous à la culture, le Conseil départemental a lancé la démarche « Osons la culture ».

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 28/10/2024

Osons la Culture

Cet appel est le point de ralliement **pour veiller à ce que tous les acteurs culturels**, qu'ils soient professionnels, amateurs ou issus du milieu associatif, des territoires urbains ou ruraux, **soient représentés et puissent contribuer à une réflexion collective.**



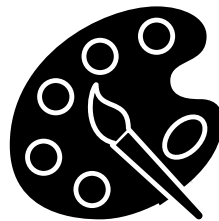
900 000

pages d'archives



28

groupes sélectionnés
pour les Before depuis
2013



230

parcours artistes au
collège / an



154

bibliothèques desservies
par les bibliobus

La Conservation départementale

La **Conservation des musées du Gard**, basée à Pont-Saint-Espirit, est une Direction du Conseil départemental du Gard. Elle assure la gestion du musée laïque départemental d'art sacré de Pont-Saint-Espirit et des musées municipaux Pierre-de-Luxembourg de Villeneuve-lez-Avignon et Albert-André de Bagnols-sur-Cèze et invite à la découverte d'une grande diversité de collections incluant aussi bien les beaux-arts, que l'ethnologie, l'histoire et l'archéologie.

37 000 oeuvres d'art sont détenues dans les collections des musées de la Conservation départementale du Gard.

L'art contemporain

Le **Château d'Assas** du Vigan propriété du Conseil départemental organise des expositions artistiques de création contemporaine avec des artistes confirmés aux œuvres originales et atypiques, tout en respectant la parité et la diversité des supports qu'ils soient audiovisuels, plastiques ou encore numériques.



Musée d'Art contemporain du Château d'Assas

La transmission de la mémoire

Attachées à promouvoir la transmission de la mémoire, les **Archives départementales** du Gard mettent à disposition du public l'accès in situ et en ligne de nombreux documents pour valoriser, protéger et retracer l'histoire du Gard et de ses habitants. C'est ici que vous trouverez par exemple toutes les informations qui vous permettront de constituer votre arbre généalogique. Des expositions thématiques, des activités scolaires et des ateliers grand public y sont organisées tout au long de l'année.

Artistes au collège

Depuis 2010, le Conseil départemental du Gard finance « **Artistes au collège** » afin de renforcer l'éducation artistique et culturelle dans les collèges. L'établissement accueille « en résidence » un artiste ou une équipe artistique durant 6 à 12 semaines qui propose aux élèves accompagnés de leurs professeurs de suivre pas à pas l'évolution d'une création professionnelle. Théâtre, musique, danse, cinéma, cirque, photographie...sont autant de disciplines que les élèves peuvent explorer.

En fin de résidence, les artistes présentent leur création menée au collège et les élèves présentent, quant à eux, le résultat des ateliers menés avec les artistes. Ces résidences permettent de nouer un dialogue privilégié entre les créateurs et les élèves sur le sens de leur projet et de les initier aux pratiques artistiques, ainsi qu'à l'exigence qu'elles requièrent et au plaisir qu'elles occasionnent.



Fresque réalisée dans le cadre du dispositif artistes au Collège 2024 : travail créatif de l'artiste peintre Suno



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76